

Date de la convocation
25 février 2019

Date d'affichage
25 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi premier mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 25 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GREGORI, Maire.

Présents : M^{mes} et M^{rs}

Patrick GREGORI, Maire,

André BESNIER, Françoise MANIÈRE, Guy VOLLET, Françoise NION, adjoints,

Philippe RAGOT, Fanny SEIDENBINDER, Brigitte LAURENT, Joël VOISIN, Philippe GACHELIN, Laurence LEPROUST, Laurence MONIN, Christine JUY et Olivier RONDEAU.

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Absents ayant donné procuration : M^{me} Sophie GOHON (pouvoir à M^r André BESNIER), M^r Christian VOLLET (pouvoir à M^r Guy VOLLET), M^{me} Stéphanie COLLET (pouvoir à M^{me} Brigitte LAURENT) et M^{me} Karine VIRLOUVET (pouvoir à M^{me} Françoise MANIERE).

Absent excusé : M^r Vincent LEROY.

M^{me} Françoise MANIERE a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil approuve le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018 et les membres présents signent le registre des délibérations.

COMPTES ADMINISTRATIFS et COMPTES de GESTION du Comptable - année 2018

- BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- DISTRIBUTEUR A CARBURANTS
- ASSAINISSEMENT
- LOTISSEMENT

En préambule, M^r. le Maire rappelle que la séparation de l'ordonnateur et du comptable entraîne la tenue de comptes séparés :

- l'ordonnateur mandate les dépenses et émet les titres relatifs aux recettes ;
- le comptable tient la comptabilité en partie double du plan comptable général.

Les comptes du trésorier sont systématiquement confrontés et "pointés" avec les comptes de l'ordonnateur, constatés au Compte Administratif.

M^r. Marc LE MOIGNE, Trésorier de la commune, présente aux membres présents les différents comptes administratifs et les comptes de gestion qui sont en tous points identiques.

M^r. le Maire précise que le rapprochement opéré, pour l'exercice 2018, entre les comptes administratifs et les comptes de gestion du comptable est en parfaite concordance et qu'il est ainsi possible que le Conseil Municipal se prononce sur l'approbation des comptes du comptable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- à la majorité (16 pour et 2 abstentions) adopte les différents comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 (Budget principal - Assainissement - Lotissement - Distributeur à carburants) par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

M^r André BESNIER, 1^{er} adjoint, prend alors la présidence et demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur les différents comptes administratifs 2018.

Le Conseil Municipal (hors la présence de M^r. GREGORI, Maire) :

- à la majorité adopte les différents Comptes Administratifs 2018 tels que résumés ci-après (Budget principal - Assainissement - Lotissement - Distributeur à carburants),

BUDGET PRINCIPAL -

M^{me} Christine JUY informe qu'elle ne prend pas part au vote du compte administratif du budget principal, au motif d'un manque d'informations qui ne lui permet pas de s'assurer de la bonne gestion des demandes de remboursements des arrêts maladie, comptabilisés au compte 6419.

M^r le Maire réplique qu'il lui a déjà répondu par mail à ce sujet. Il y a eu 4 arrêts de travail en 2018, d'une durée comprise entre 2 et 3 jours - durée insuffisante pour pouvoir prétendre à un remboursement car les indemnités journalières sont prises en charge à l'expiration d'une période de franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire.

Par conséquent, M^{me} Christine JUY demande à M^r le Maire à avoir accès aux arrêts de travail susvisés, dans le respect de la confidentialité des agents, ainsi qu'au contrat d'assurance du personnel, et maintient sa décision de ne pas prendre part au vote du compte administratif de ce budget.

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		1 247 885.12€
Opérations de l'année	953 825.15 €	1 364 184.19 €
Total	953 825.15 €	2 612 069.31 €
Résultat de clôture 2018 pour la section		1 658 244.16 €
Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	202 442.76€	
Opérations de l'année	742 074.10 €	420 591.56 €
Total	944 516.86 €	420 591.56 €
Résultat de clôture 2018 pour la section	523 925.30 €	
RAR 2018	296 822,00 €	156 224.00 €
Résultat définitif 2018 pour la section	664 523.30 €	

Résultat global de clôture budget principal :

	Déficit	Excédent
Section de fonctionnement		1 658 244.16 €
Section investissement	523 925.30 €	
Résultat global de clôture		1 134 318.86 €
RAR 2018	296 822.00 €	156 224.00 €
Résultat global de clôture 2018 définitif		993 720.86 €

Pour : 15

Contre :

Abstentions : 01

DISTRIBUTEUR CARBURANTS -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		9 333.60 €		31 177.50 €
Opérations de l'année	288 276.98 €	282 189.92 €	1 984,00 €	8 283.78 €
Total	288 276.98 €	291 523.52 €	1 984,00 €	39 461.28 €
Résultat de clôture 2018 pour la section		3 246.54 €		37 477.28 €
Résultat global de clôture 40 723.82€				
RAR 2018		48 000.00 €		
Résultat global de clôture 2018 définitif		7 276.18 €		

Pour : 14

Contre :

Abstentions : 03

ASSAINISSEMENT -

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		20 597.62 €		85 559.09 €
Opérations de l'année	39 067.79 €	51 858.54 €	64 004.27 €	30 907.55 €
Total	39 067.79 €	72 456.16 €	64 004.27 €	116 466.64 €
Résultat de clôture 2018 pour la section		33 388.37 €		52 462.37 €
Résultat global de clôture 85 850.74 €.				
RAR 2018		269.00 €		45.00 €
Résultat global de clôture 2018 définitif				85 626.74 €

Pour : 15

Contre :

Abstentions : 02

LOTISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté				45 423,44 €
Opérations de l'année	330 943,71 €	330 943,71 €	355 333,93 €	309 873,01 €
Total	330 943,71 €	330 943,71 €	355 333,93 €	355 296,45 €
Résultat de clôture 2018 pour la section	0 €	0 €	-37,48 €	
Résultat global de clôture définitif				

Pour : 14

Contre :

Abstentions : 03

Le Conseil Municipal DÉCIDE à la majorité (16 pour et 2 abstentions) d'approuver, tels que présentés et résumés ci-après, les affectations des résultats constatés au 31.12.2018 aux Comptes Administratif 2018 :

Budget Principal -

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	- 664 523,30 €	+ 664 523,30 €	(D) - 523 925,30 € (001)
Fonctionnement	+ 1 658 244,16 €		(R) + 993 720,86 € (002)
TOTAL	+ 993 720,86 €		

Budget ASSAINISSEMENT

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	+ 52 238,37 €		(R) + 52 462,37€ (001)
Fonctionnement	+ 33 388,37€		(R) + 33 388,37€ (002)
TOTAL	+ 85 626,74 €		

Budget LOTISSEMENT

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	- 37,48 €		(D) - 37,48 € (001)
Fonctionnement	0 €		0 €
TOTAL	- 37,48 €		

Budget DISTRIBUTEUR CARBURANTS

Section	Excédent / Déficit	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	Report 002/001
Investissement	- 10 522.72 €	+ 3 246.54 €	(R) + 37 477.28 € (001)
Fonctionnement	+3 246.54 €		0 €
TOTAL	- 7 276.18 €		

QUESTIONS DIVERSES -

- Intervention de M^{me} Christine JUY relative à l'interview de M^r le Président de la Communauté de Communes parue dans la presse et qui souhaite connaître la position des délégués communautaires au sujet des possibles fermetures de classe à la rentrée prochaine dues à la baisse des effectifs, au niveau du territoire.
M^r le Maire précise que l'objectif de la Communauté de Communes est d'essayer de sauver les petites écoles et non de faire un seul pôle scolaire.
Par ailleurs, une ouverture de classe est prévue pour la prochaine rentrée scolaire à Ceton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20.